



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Reconstruction d'une habitation avec deux logements à la suite d'un incendie et pose d'une PAC intérieure, Nendaz

Titre du projet de construction

Reconstruction d'une habitation avec deux logements à la suite d'un incendie et pose d'une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

38c165d3

Requérant

Gérard Devènes

Auteur de plans

Frédéric Bourban

Parcelle

20857 du plan 192 MC au lieu-dit Le Ronti / Fey

Propriétaires

Gérard Devènes

Fabienne Zala-Devènes et Kilian Devènes

Coordonnées

1°15'190 2°58'759

Affectation de la zone

H30

Dérogation(s)

art. 113 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 20.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 20.12.2024

**Demande d'autorisation de construire – Transformation d'un kiosque en fast-food à la PPE
Centre commercial, Nendaz**

Titre du projet de construction

Transformation d'un kiosque en fast-food de la PPE Centre commercial

Numéro pour consultation eConstruction

52846a86

Requérant et auteur de plans

Hasan Hança

Parcelle

660 du plan 9 MC au lieu-dit Le Tsampi / Haute-Nendaz

Propriétaires

Monique et Antoine Devènes

PPE Centre commercial par FDM Fiduciaire Sàrl

Coordonnées

1'114'702 2'588'852

Affectation de la zone

H80 habitations collectives

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 20.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Démolition d'un muret, construction d'une maison d'habitation en résidence principale avec couvert à voiture, Nendaz

Titre du projet de construction

Démolition d'un muret, construction d'une maison d'habitation en résidence principale avec couvert à voiture

Numéro pour consultation eConstruction

cd41122f

Requérants

Emilie Métroz et Sylvain Métrailler

Auteur(e) de plans

Kilian Mariéthoz

Parcelles

20849 du plan 192MC (cadastre actuel : parcelle 150, folio 169) au lieu-dit Fey
20928 du plan 192MC (cadastre actuel : parcelle 199, folio 169) au lieu-dit Fey

Propriétaires

Evelyne Rivat Métrailler et Christian Métrailler

Coordonnées

1'114'959 2'586'843

Affectation de la zone

H30 / Zones réservées

Dérogation(s)

Distances par rapport aux voies publiques, art. 40 et 112 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privées éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 20.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Construction de 3x2 villas mitoyennes en résidences principales avec création d'une route d'accès, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction de 3x2 villas mitoyennes en résidences principales avec création d'une route d'accès

Numéro pour consultation eConstruction

20ee75c5

Requérant

ABRI IMMOBILIER SA

Auteur(e) de plans

Bureau d'architecture Jean-Yves Chevrier- JYC Architecture

Parcelles

20938 du plan 194 MC au lieu-dit Babela/Fey

20939 du plan 194 MC au lieu-dit Babela/Fey

Propriétaires

Hoirie Charles Lambiel, par Simon Lambiel

Hélène Scimone

Coordonnées

1°15'08.4" 2°58'03.8"

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 20.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Construction de deux habitations avec trois appartements en résidence principale avec couvert à voitures et places de parking, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction de deux habitations avec trois appartements en résidence principale avec couvert à voitures et places de parking

Numéro pour consultation eConstruction

70cba478

Requérant

AZ Construction Sàrl

Auteur(e) de plans

Fabrik 42 Sàrl

Parcelle

19850 du plan 167 MC au lieu-dit La Margotte / Aproz

Propriétaires

TFI Trident SA
Guethary SA

Coordonnées

1°16'16" 2°59'02"

Affectation de la zone

H30

Dérogation(s)

à l'art. 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 20.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 20.12.2024

Demande d'autorisation de construire – Construction d'une terrasse et modification d'une ouverture en façade, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une terrasse et modification d'une ouverture en façade

Numéro pour consultation eConstruction

8a39ff15

Requérant et propriétaire

Antoine Jean-Jacques De MontMollin

Auteur(e) de plans

Frédéric Bourban

Parcelle

617 du Plan 9 MC au lieu-dit Le Cerisier / Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'826 2'588'840

Affectation de la zone

H80 habitations collectives

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 20.01.2025

Basse-Nendaz, le 20 décembre 2024

L'Administration communale